



PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE L'ÉRABLE  
VILLE DE PLESSISVILLE

## AVIS PUBLIC

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR L'ENTRÉE EN VIGUEUR DES RÈGLEMENTS 021-24 À 025-24

**AVIS PUBLIC** est donné que le conseil municipal a adopté, lors de la séance ordinaire du 3 juin 2024, les règlements suivants :

- 021-24 *Établissant le programme « Rénovation et restauration des bâtiments de l'inventaire du patrimoine bâti de la ville de Plessisville »;*
- 022-24 *Relatif au programme d'aide financière « pour l'achat de couches lavables »;*
- 023-24 *Relatif au programme d'aide financière « pour l'achat de produits d'hygiène durables »;*
- 024-24 *Relatif au programme d'acquisition de barils récupérateurs d'eau de pluie;*
- 025-24 *Relatif au programme d'acquisition de composteurs domestiques.*

Ces règlements peuvent être consultés au bureau de la soussignée aux heures normales de bureau.

PLESSISVILLE, ce 5 juin 2024

La greffière,

**ME GENEVIÈVE FERLAND LAMONTAGNE, AVOCATE**